Bibliothèque anarchiste

Moulines fils
L’Accident de Charenton
19 mars 1882

extrait le 11 novembre 2026 d’*Archives autonomies*, tiré du n°6 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l’histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

L’Accident de Charenton

Moulines fils

19 mars 1882

Le souvenir de l'horrible tuerie de Charenton renaît ! chacun se souvient de l'accident qui eut lieu au cinq septembre de l'année dernière.

Aujourd'hui comparaissent devant le tribunal correctionnel de la Seine les « présumés » coupables, ce n'est bien entendu pas des directeurs de la Compagnie P.-L.-M., mais bien les pauvres agents qui sont assignés. La responsabilité incombe-t-elle aux employés ou aux directeurs, je réponds négativement dans ces deux questions, c'est l'organisation sociale actuelle qui devrait être assignée, condamnée et détruite.

Que peut-on, en effet, dire aux directeurs, ne sont-ils pas dans leur rôle, ils ont un mandat pour cela : sauvegarder les intérêts des actionnaires, risqueraient-ils même la vie des voyageurs, ils ne cherchent qu'à remplir leur coffret, ils remplissent leur devoir, nous, nous condamnons cette armée de rapaces, de suceurs, nous flétrissons énergiquement tous les capitalistes, parce qu'ils sont les ennemis de l'humanité, de la république, et que nous trouvons odieux de voir qu'une minime partie de la société exploite, mate, sangsue la grande masse des travailleurs.

La neuvième chambre n'a pas conclu ainsi, et comme les directeurs et les administrateurs des sociétés financières, elle a été dans son rôle de soutien de la vieille société. Les bourgeois de quelques drapeaux qu'ils s'affublent, sont forcément les ennemis des travailleurs, c'est pourquoi nous devons quel que soit le jugement rendu par le tribunal à propos de l'accident de Charenton, quelque soit l'ordre du jour qui sera voté à propos de l'interpellation Clémenceau-Lanessan, combattre toujours et sans relâche les exploiteurs, les gouvernants, en un mot les jouisseurs !

MOULINES FILS.